

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Band: 22 (1975)
Heft: 9

Artikel: Le but des expositions est d'informer
Autor: Kohli, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

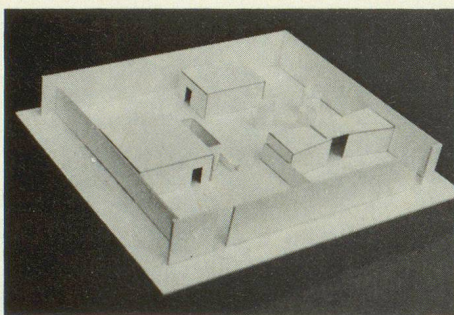
Le but des expositions est d'informer

Le service des expositions de l'Office fédéral de la protection civile explique comment il réalise une exposition de protection civile.

Conformément à sa mission d'information fixée par la loi, l'Office fédéral de la protection civile a, depuis le milieu de 1969 jusqu'au milieu de 1975, organisé et soutenu environ une centaine d'expositions ou y a participé dans toutes les régions du pays. La plupart de ces expositions se sont déroulées sur le plan régional ou communal et une petite partie seulement sur le plan national. (Les expositions à l'échelon national sont celles dont le rayon d'action s'étend à plusieurs cantons, ce qui est le cas pour toutes les grandes foires suisses.)

Si les petites expositions peuvent être organisées par nos soins à l'aide du matériel d'exposition dont nous disposons déjà et si elles ne soulèvent de ce fait pas de problèmes particuliers, il en est tout autrement en ce qui concerne les foires très fréquentées qui exigent

déjà un engagement considérable, tant au point de vue de la conception et de l'organisation, qu'à celui du personnel et des finances. On sait que, pour entrer dans les foires nationales, le visiteur doit payer une finance d'entrée. De ce fait, l'exposant est contraint de présenter son objet de



Maquette d'une exposition de protection civile

Le gros du travail du graphiste se fait à l'atelier

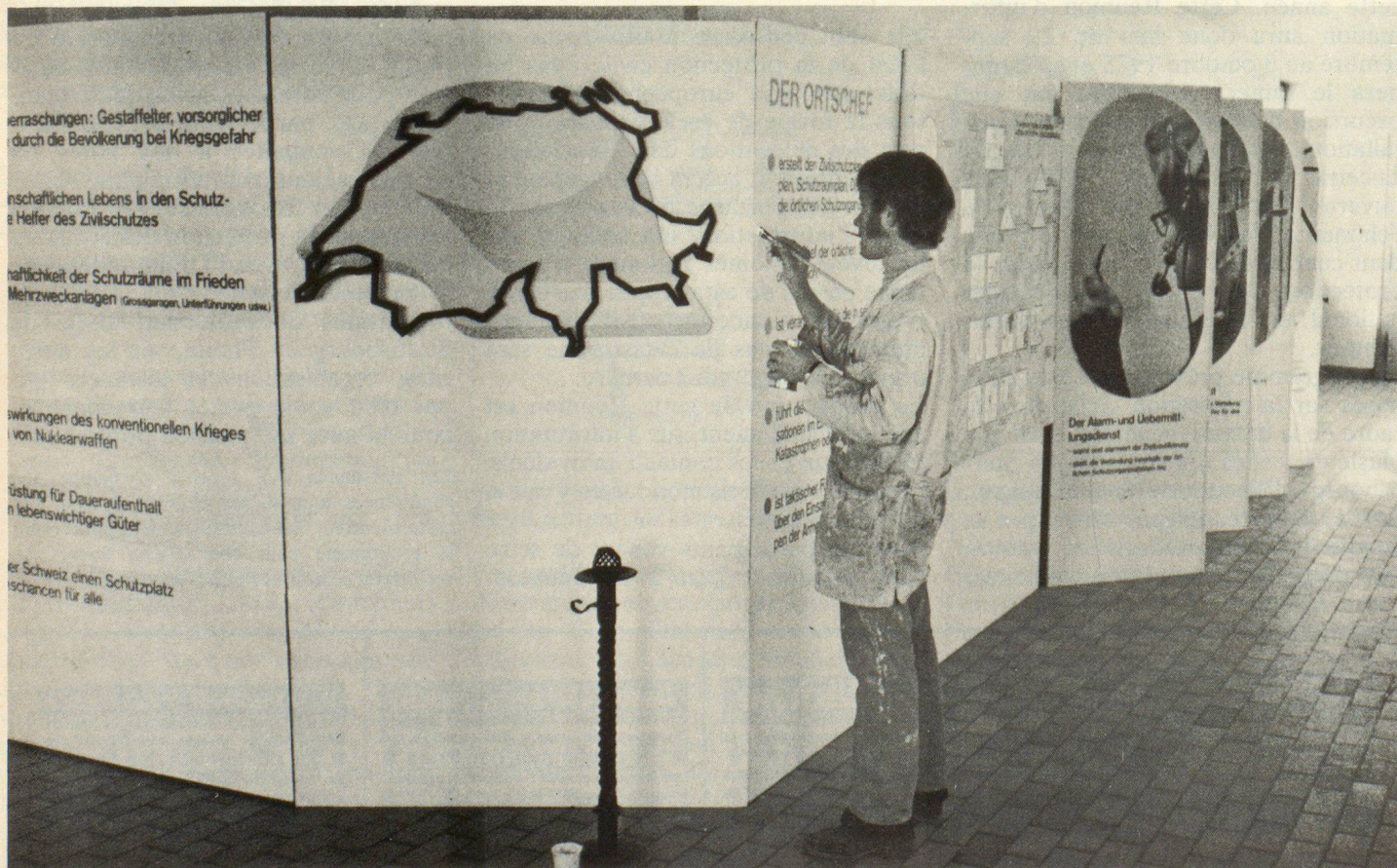
façon originale et attrayante. Il va de soi que, dans ce cas, l'on ne peut pas se pavaner avec des improvisations quelconques, ceci d'autant moins que d'autres services de la Confédération également tributaires de la publicité porteraient à la protection civile un préjudice en présentant des stands bien achalandés. Un engagement aussi exigeant demande donc de vastes préparatifs.

Ce sont ces derniers qui feront l'objet de notre exposé.

Celui qui doit projeter, planifier et réaliser une exposition a une tâche fort complexe à remplir qui commence d'abord par

L'appréciation de la manifestation.

En règle générale, notre office fédéral est invité comme exposant par les directions et les organisateurs des expositions. Il appartient alors à l'office fédéral de déterminer si une participation correspond à notre planification d'exposition à moyen terme. Il s'agit de soupeser si le thème d'une exposition de protection civile est en accord avec le caractère de l'exposition concernée. En outre, il est nécessaire de se demander si le temps écoulé depuis une participation antérieure éventuelle est suffisamment long, si le sujet à traiter se prête à une représentation concrète, si le nombre possible de visiteurs justifie les frais occasionnés, si les visiteurs sont manifestement intéressés au thème présenté, si la durée de la manifestation est bien proportionnée à l'importance



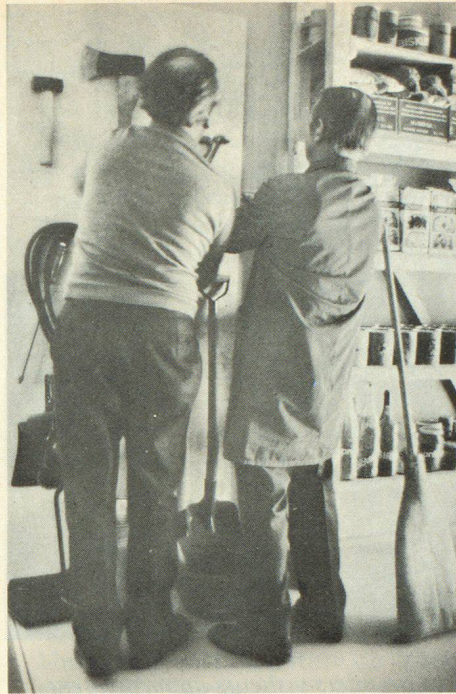
des moyens engagés et, en fin de compte, si nos crédits n'ont pas déjà été mis à forte contribution par d'autres obligations.

Si l'examen de ces critères aboutit à un résultat positif, il y a lieu de considérer la question de la

surface d'exposition,

car l'espace disponible est déterminant pour toutes les décisions ultérieures et pour l'exécution des préparatifs. Mais ce n'est pas seulement la grandeur, mais également la forme, la nature et l'emplacement du stand au sein de l'aire de l'exposition ainsi que l'affluence prévisible du public qui jouent un rôle important. Ces facteurs peuvent même être décisifs quant au succès ou à l'échec de l'exposition. Un exemple: Lors de la Foire suisse de

L'équipe de montage est tenue à une ► étroite collaboration

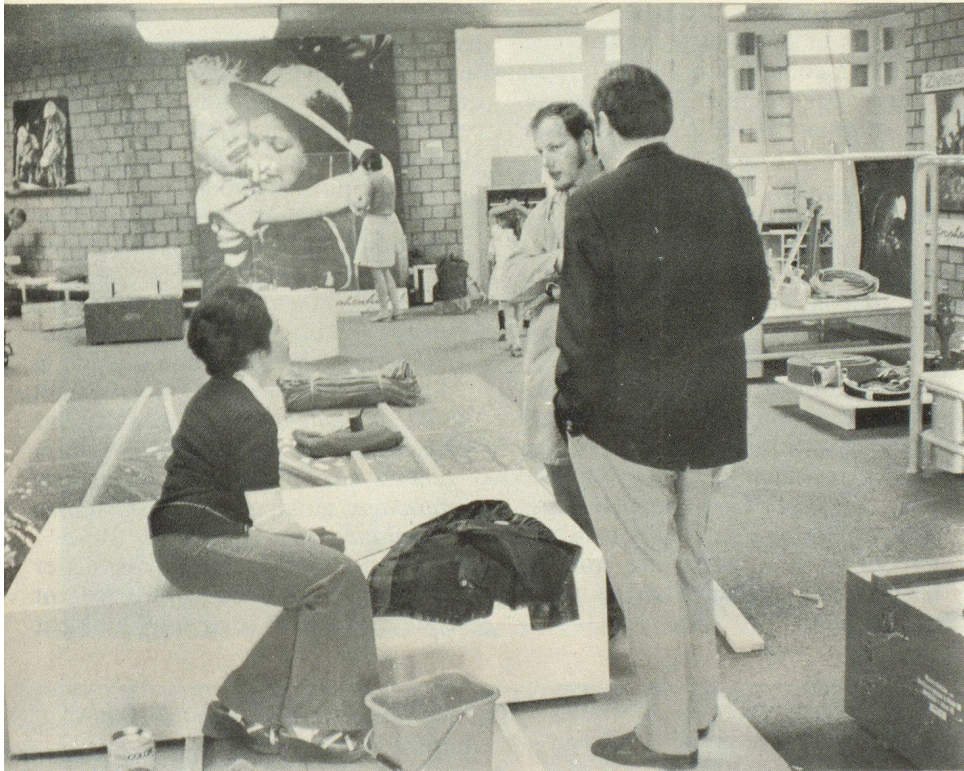


Bâle, en 1970, notre stand était situé dans le pavillon relativement «calme» des matériaux et éléments de construction, mais à proximité immédiate du studio de la radio. Comme on le sait, cette attraction attire à toute heure des centaines de personnes. Cet «aimant» a eu un effet très positif pour nous, du fait que la masse du public passait forcément par notre stand, ce qui constituait un apport supplémentaire de visiteurs sur lesquels nous n'aurions pas pu compter sans cette heureuse circonstance.

Le fond et la forme de la présence résultent dans la plupart des cas des dimensions de l'emplacement disponible: les grands compartiments permettent une représentation d'ensemble du thème; par contre, les petits ne permettent généralement qu'une représentation d'aspects partiels.

D'ailleurs, il arrive parfois que le thème soit déjà fourni par le caractère même de la manifestation: il va de soi que dans une exposition consacrée à l'hygiène publique on attend de nous une représentation du service sanitaire de la protection civile et que dans une exposition à caractère militaire, nous devons démontrer les relations entre la protection civile et l'armée, etc.

Dès que toutes ces questions prélimi-

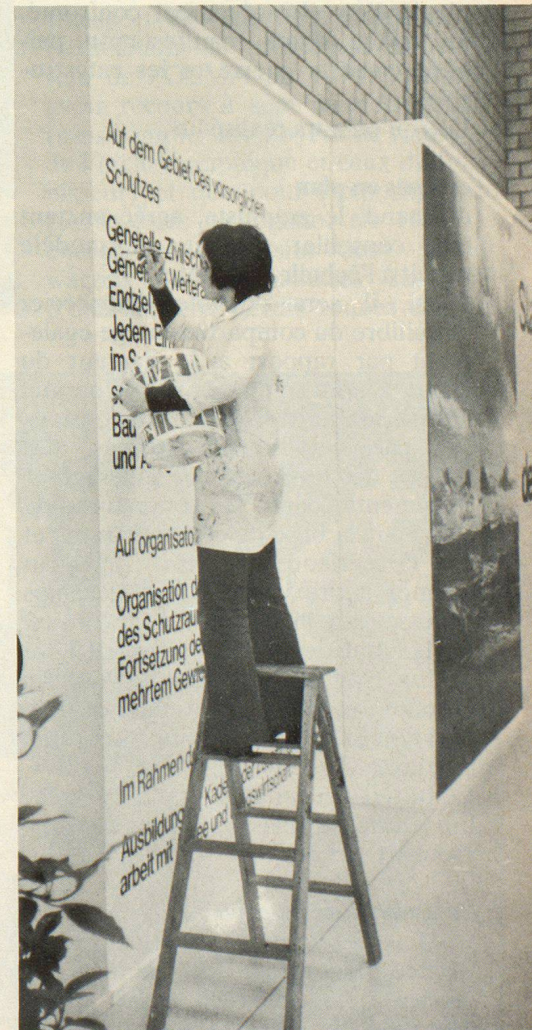


▲ *Discussion pendant le montage*



Le matériel de protection civile est mis en place

Les dernières retouches



naires ont été résolues, on peut passer à la

planification.

A l'aide de la documentation adéquate rassemblée, le thème choisi devra être décomposé en ses éléments fondamentaux, rendu compréhensible aux non-initiés et ensuite intégré organiquement et sans bavure dans le compartiment disponible. C'est la tâche la plus difficile, mais aussi la plus belle du planificateur. Elle exige qu'il ne soit pas seulement spécialiste dans le domaine de la protection civile ou expert de l'information, mais encore un «esthète», car de fausses représentations matérielles, des accents portés à la mauvaise place, des erreurs de jugement quant au psychisme du public ainsi que des réalisations sans fantaisie et sans dynamisme sont des fautes qui ne pardonnent pas! On conçoit aisément qu'un tel travail ne réussit pas du premier coup. Souvent, la conception première devra être revue et figolée. A cet effet, le planificateur doit se mettre à la place d'un visiteur critique, peu familiarisé avec les questions de protection civile, car ce n'est que de cette manière qu'il sera possible de présenter au public un stand attirant qui l'incite à s'intéresser à nos problèmes. Créer de telles dispositions d'esprit n'est pas si facile, car on est plutôt choqué (pour ne pas dire plus!) d'être brusquement confronté, au milieu d'une manifestation paisible, avec la guerre et les catastrophes.

Dès qu'on aura réalisé un

croquis en plan

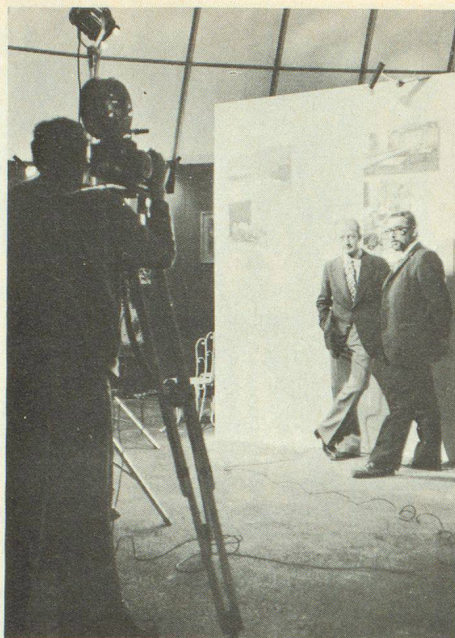
du stand, le graphiste, agréé en tant que conseiller, établit un modèle réduit à l'échelle adéquate.

Ainsi, il sera possible d'apprécier l'équilibre du compartimentage également par rapport à la hauteur du stand. En outre, un tel modèle permet de fixer définitivement les dimensions des parois, des constructions, des écrans, des lettres et des superagrandissements dans la texture du stand sur la base de ces préparatifs et de l'expérience acquise, on peut estimer approximativement le temps nécessaire à la réalisation du projet. Le résultat de ces réflexions est noté sur un plan de distribution. Pour les grandes expositions, des délais de préparation de quatre à six mois sont une condition absolue.

Le projet qui est ainsi prêt à être réalisé peut désormais être remis au commerçant en vue de

l'adjudication du travail.

Conformément aux directives de la Confédération dans ce domaine, le service des achats de notre office demande des offres à divers ateliers



Les premiers visiteurs appartiennent aux équipes de télévision

graphiques et attribue le travail, ceci toujours en collaboration avec le chef du projet, à celui des concurrents ayant soumis l'offre la plus avantageuse.

Planification détaillée

Après avoir attribué le travail et dès que le graphiste mandaté se sera familiarisé avec la réalisation du projet, on procédera à la planification détaillée. Celle-ci comprend:

- l'acquisition de photos, recherches dans les propres archives ou dans celles d'autres organes, montage éventuel de scènes, etc.;
- mise au point définitive et livraison complémentaire de textes;
- en cas de nécessité, faire traduire les textes en une autre langue nationale;

- faire exécuter les dessins ou schémas nécessaires;
- fixer définitivement toutes les dimensions de compartimentage;
- déterminer les matériaux de construction à utiliser (parois, revêtements, etc.);
- choix du revêtement du sol;
- déterminer les dimensions des étalages supplémentaires pour l'exposition du matériel;
- indications concernant la grandeur du cinéma (nombre de places assises);
- forme et dimensions des accroche-œil;
- examiner les possibilités d'utilisation pratique du matériel disponible provenant d'expositions antérieures;
- établir une liste des défauts et retoucher les éléments encore utilisables;
- fournir des données statistiques.

A cette période créatrice font suite les

travaux détaillés d'organisation

sans l'exécution consciencieuse desquels toute exposition, aussi bien conçue qu'elle soit, serait impensable. Nous nous bornerons à n'énumérer ici que les travaux suivants:

- négocier avec la direction de l'exposition le contrat de location et en fixer les modalités;
- pour se conformer aux instructions de la direction de la foire, on soumettra aux services techniques de la direction de l'exposition le projet *d'aménagement du stand* et on lui fera connaître ses désirs particuliers relatifs aux *délais et aux temps de montage*, ainsi qu'aux *installations techniques*, etc.;
- sur le plan interne, les divisions et les sections qui sont directement concernées par le thème, doivent



être informées et appelées à collaborer;

- on établira la liaison entre les spécialistes de notre office et le graphiste afin de mettre au point les besoins réciproques;
- il faut informer les offices cantonaux et communaux compétents de la protection civile de nos intentions, et leur donner l'occasion de confronter leurs désirs aux nôtres (collaboration au point de vue du personnel, de l'organisation et du matériel, adjonction de thèmes supplémentaires, etc.);
- les organes de l'Union suisse pour la protection des civils et leurs comités de section doivent aussi être avisés et leur collaboration assurée particulièrement en matière de publicité et d'exploitation du stand;
- en collaboration avec les offices compétents de la protection civile

on formera des équipes de transport, de montage et de serveur du stand;

- il faudra s'occuper éventuellement de leur logement;
- il faut demander les autorisations de police nécessaires;
- la documentation destinée au public devra être préparée;
- on se procurera et on distribuera les cartes d'entrée destinées au personnel du stand et aux invités;
- la question de la place de stationnement devra être réglée;
- on rédigera des articles à l'attention de la presse locale;
- lors de l'organisation de manifestations en rapport avec l'exposition, on cherchera à y collaborer;
- la question du nettoyage du stand devra aussi être réglée;
- etc.

Un mois avant l'ouverture de l'exposition commence la

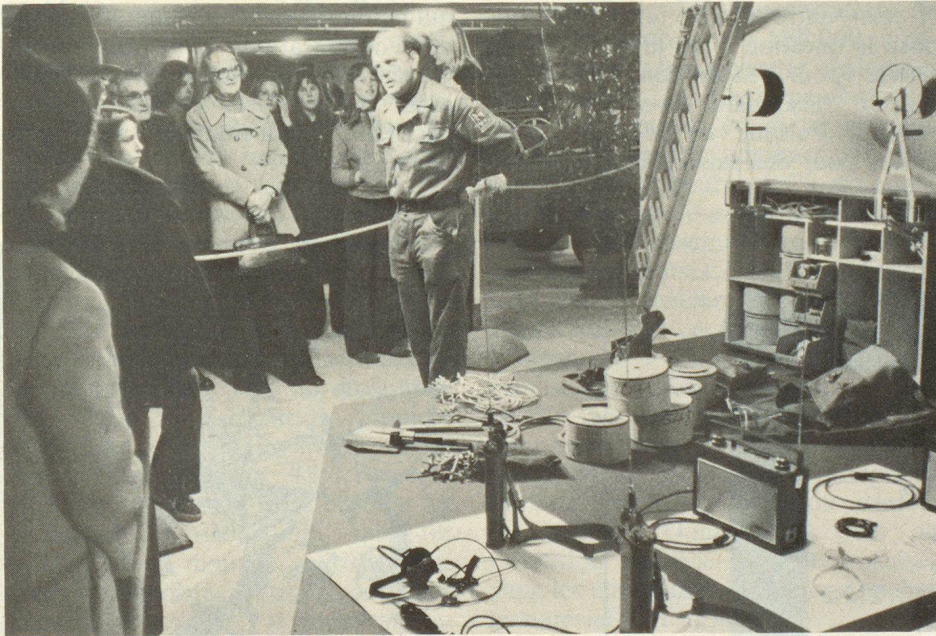
phase de réalisation,

ce qui signifie pour l'atelier graphique:

- établissement des plans de détail et les dessins;
 - calcul des matériaux nécessaires;
 - contacts avec les fournisseurs;
 - détermination des décors du point de vue graphique et quant aux couleurs;
 - établir les sérigraphies;
 - faire confectionner les superagrandissements photographiques et les monter sur pavatex;
 - dessiner et découper les grandes lettres pour la composition des titres;
 - se procurer les autres caractères d'imprimerie;
 - faire découper les parois, les étales et autres formes;
 - préparer l'installation d'éclairage.
- ...et pour l'Office fédéral:
- centraliser au dépôt de Wabern le matériel d'exposition emmagasiné dans divers dépôts de notre office et le matériel nouvellement construit par l'atelier graphique;
 - mise au point de l'horaire de transport;
 - détermination du genre de transport (route, chemin de fer).

Cargaison lourde

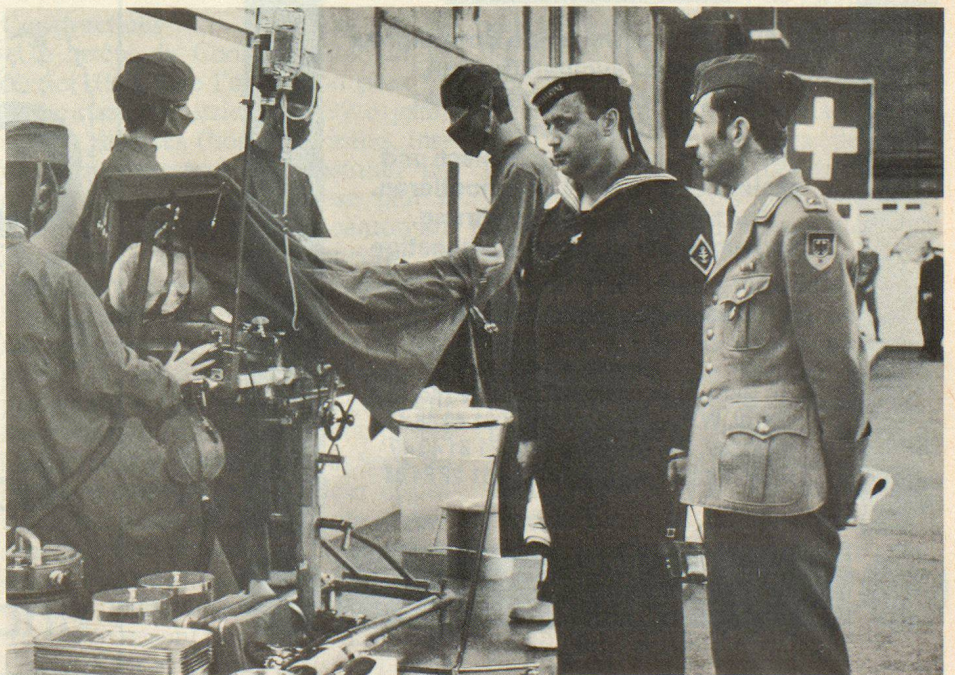
Le matériel à convoyer atteint chaque fois des volumes fort respectables. C'est ainsi que, par exemple, pour le transport aller du matériel destiné à l'exposition de protection civile au sein de l'OLMA en 1972, il a fallu avoir recours à sept camions lourds (sans compter les moyens de transport de l'atelier graphique et ceux du fournisseur) et que pour l'exposition de l'Arte casa, à Lugano, en 1974, le chargement nécessita deux grands wagons de marchandises des CFF d'une capacité de dix tonnes chacun.



▲ Les explications sont données par du personnel spécialisé dans le matériel de protection civile et son emploi

◀ Affluence de visiteurs d'une exposition de protection civile

Des militaires étrangers, visiteurs attentifs ▶



Personnel nécessaire aux travaux

Selon les dimensions du stand, on doit pouvoir disposer du personnel suivant pour le montage:

Atelier graphique:

3 à 5 hommes, 10 à 14 jours.

Office fédéral de la protection civile, exposition du matériel:

3 à 4 hommes, 3 à 4 jours.

Cinéma ou projection sonore de diapositives:

1 à 2 hommes, 1 à 2 jours.

Office communal de la protection civile:

6 à 7 hommes, 2 à 3 jours.

Transport du matériel de protection civile appartenant à la commune et collaboration en général.

But atteint

A la veille de l'ouverture, quand les dernières retouches ont été apportées, les objets d'exposition époussetés et les arrangements de fleurs posés, les gros efforts fournis par chacun durant les derniers jours sont vite oubliés et chaque participant est fier du travail accompli. Mais cette satisfaction n'est cependant que de courte durée, car

déjà bientôt passeront journalièrement des centaines, voire des milliers (selon les expositions) de visiteurs par le stand en posant des questions plus ou moins embrouillées ou pertinentes.

Du premier au dernier jour, le personnel du stand est sur la brèche, toujours occupé à surveiller les objets exposés tout en informant avec une amabilité constante le public intéressé.

Puis, le dernier jour, juste avant la fermeture des portes de l'exposition et pour ainsi dire en guise de couronnement de la manifestation, on pourra peut-être offrir, par exemple à la cent-millième visiteuse, un cadeau-surprise.

L'effort a été payant

Quels peuvent être nos sentiments quand toute cette «splendeur» appartient au passé? Sur notre bureau nous avons trouvé une lettre du chef d'un office cantonal de la protection civile. Il écrit entre autres: «...Je me suis posé la question si les moyens mis en œuvre (pour l'exposition) sont en un rapport raisonnable avec le résultat obtenu. Puisque ce résultat ne se laisse, pour des raisons bien compréhensibles, pas simplement mesurer en francs, en tonnes ou en mètres, il n'est donc pas facile de répondre à cette question. Il me semble toutefois que l'essentiel est que la protection civile ait été présente... Les questions nombreuses qui ont été posées et le grand nombre d'entretiens et de discussions ont montré qu'il avait un intérêt certain... A ce point de vue, il me semble que l'effort fourni a effectivement valu la peine.»

Après un délai de quinze jours au maximum, toute exposition ferme ses portes – et les travaux de démontage commencent aussitôt. Ces travaux durent un à trois jours et sont exécutés par les mêmes équipes que celles qui ont procédé au montage.

Compte rendu

Afin que les connaissances et les expériences acquises au cours de la planification et de la réalisation de l'exposition subsistent, on établit un rapport qui ne donne pas seulement un aperçu de l'organisation, des frais et du succès, mais représente aussi un document précieux (et «historique») de l'activité d'information de notre office.

Max Kohli

Lunor®

Schutzraumbelüftungen
und Schutzraumbauteile

G. Kull AG, 8003 Zürich, Zurlindenstr. 215 a
Telefon 01 39 82 30 / 23 50 41

**Wir sind die wegweisende Spezialfirma
für Schutzraumbelüftungen.**

**Wir forschen und entwickeln
und fabrizieren.**

**Wir beraten Sie fachmännisch und
projektieren, liefern und montieren.**

Nutzen Sie unsere Erfahrung.

**Verlangen Sie unsere preisgünstige
Offerte.**

Vertretungen:

Bern, U. Bucher, Tel. 031 55 25 44
Basel, W. Breitenstein, Tel. 061 49 48 44
Herisau, P. Schläpfer, Tel. 071 51 43 49
Chur, Firma Foppa AG, Tel. 081 22 84 84



OLMA

9.–19. Oktober 1975
St. Gallen

Schweizer Messe
für Land-
und Milchwirtschaft